## RENAUD DE FONTAINES, ÉVÊQUE DE SOISSONS, 1423-1442

## par Carla BOZZOLO

Permettez-moi, pour un instant, de récrire le scénario de l'arrestation de Jeanne d'Arc. L'action au lieu de se dérouler de l'autre côté de l'Oise par rapport à Compiègne, où commence alors le diocèse de Beauvais, se passe sur la rive gauche. Jeanne ayant « delinqué » sur le diocèse de Soissons, son évêque peut revendiquer la direction du procès'. L'acteur principal n'est donc plus Pierre Cauchon, dont le jeu est fortement marqué par le contexte politique, mais Renaud de Fontaines, personnage à première vue plus conciliant et plus nuancé. Une telle substitution dans les rôles aurait-elle pu donner un dénouement différent à l'histoire de la Pucelle? J'en doute fort, étant donné d'une part que l'évêque de Soissons — nous le verrons plus tard — a été mis en place avec le consentement des Anglais; d'autre part que ces derniers n'auraient pas hésité pour autant à faire entrer sur scène l'évêque de Beauvais, momentanément réfugié à Rouen et en postulant l'archevêché.

Pour revenir à la réalité, s'il faut reconnaître que le procès de Jeanne d'Arc a contribué à mettre au premier plan la personnalité de Pierre Cauchon, il n'en reste pas moins que son homologue et contemporain Renaud de Fontaines — qui, en fait, n'a joué aucun rôle dans l'affaire de la Pucelle — mérite une attention toute particulière pour la place qu'il occupa dans la vie universitaire et intellectuelle de l'époque. Sa formation, son enseignement au Collège de Navarre, qu'on a pu à juste titre appeler le berceau de l'Humanisme français des

<sup>(1)</sup> Dans le procès de Jeanne d'Arc, Pierre Cauchon insistera sur le fait que Jeanne a « délinqué » sur son diocèse (cf. *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, introd. par P. Tisset, t. III, Paris, 1971, p. 64-66).

XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>, ses liens d'amitié avec des Navarristes — et en même temps humanistes — comme Nicolas de Clamanges et Gérard Machet, rendent, de surcroît, stimulante la recherche sur les divers moments de sa vie, recherche qui permet de mieux le situer dans l'histoire de son temps.

Jusqu'à présent, Renaud n'a été connu et cité que sous son toponyme. Une mauvaise indexation dans le *Chartularium* de Denifle de la mention « Reginaldus Nobilis alias de Fontanis »³ a certainement contribué à nous dérober son vrai nom de famille. Déjà Launoy, dans son histoire du Collège de Navarre, lui consacre, d'une façon quelque peu surprenante, deux courtes biographies — compatibles mais sans lien apparent — l'une sous l'intitulé « De Reginaldo Nobili » et l'autre « De Reginaldo Fontano »⁴.

Quoi qu'il en soit, une supplique de 1403, adressée au nom de Renaud à Benoît XIII porte également la mention du patronyme<sup>5</sup>. On dirait, pourtant, qu'après 1403, Renaud ne garde que son toponyme.

Les documents de l'Université de Paris et la supplique mentionnée nous renseignent sur son lieu d'origine : il se situe dans le diocèse de Troyes. On peut donc supposer que, très vraisemblablement, il était natif de l'actuel Fontaine-Luyères<sup>6</sup>, qui dépendait de l'ancien diocèse de Troyes, et qui encore au XVI<sup>e</sup> siècle était appelé « Fontaines »<sup>7</sup>.

A défaut de la date précise de sa naissance, nous pouvons essayer d'en obtenir une approximation, en nous appuyant, sur la base d'un cursus normal d'études, à la fois sur la date sûre de l'obtention de sa licence en théologie en 1409, et sur le cursus de ses amis plus âgés, comme Nicolas de Clamanges, ou de ses, à quelque chose près,

<sup>(2)</sup> G. Ouy, « Le Collège de Navarre, berceau de l'Humanisme français », Actes du 95° Congrès National des Sociétés Savantes (Reims, 1970), Paris, 1975, t. I, p. 275-99.

<sup>(3)</sup> H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis parisiensis*, t. IV, Paris, 1897, p. 82.

<sup>(4)</sup> Jean Launoy, Academia Parisiensis illustrata, t. II, Paris, 1682, p. 915-17 et p. 925-26.

<sup>(5)</sup> Vatican, A.S., Reg. Suppl. 100, f. 35r. Le rotulus est présenté par le cardinal Antoine de Challant. Ce personnage était en relation épistolaire avec l'humaniste Jean de Montreuil (cf. Jean de Montreuil, *Opera. Vol. I : Epistolario*, éd. E. Ornato, Torino, 1963, Epître nºs 64 et 69).

<sup>(6)</sup> C. d'Arcis-sur-Aube, ar. de Troyes.

<sup>(7)</sup> Th. Boutiot et E. Socard, Dictionnaire topographique du département de l'Aube, Paris, 1874, p. 67.

« camarades de promotion », comme Gérard Machet<sup>8</sup>. Ce calcul approximatif nous amène à dire que Renaud naquit peu avant 1380.

Comme beaucoup de jeunes et brillants Champenois, notre Renaud Le Noble entre, probablement vers 1389 et à l'âge de 11 ou 12 ans, comme boursier au Collège de Navarre, car en 1391, il figure parmi les « artista »°. En 1403, il est dit maître ès arts et bachelier en théologie<sup>10</sup>. Il avait donc dû obtenir sa licence ès arts au plus tard en 1397 et au plus tôt en 1394, ce qui pourrait nous amener aux alentours de l'année 1395. En 1409, il sera titulaire de la licence en théologie.

Il apparaît clairement que, déjà en 1403, Renaud de Fontaines est bien établi dans le système bénéficial. Il est chanoine d'Auxerre, curé d'Orgéville<sup>11</sup>, au diocèse de Rouen, chanoine de l'église Saint-Pierre de Gerberoy<sup>12</sup>, et postule encore quelque autre bénéfice, en s'adressant, par ordre de préférence, aux évêques de Beauvais, de Châlons-sur-Marne, et au doyen de l'église de Saint-Pierre de Tournai<sup>12 bis</sup>... L'on ignore le résultat de cette démarche, mais la course aux bénéfices se poursuit : il ne tarde pas, à une époque que l'on peut situer entre 1403 et 1405, à devenir curé de Varzy, dans le Nivernais, préféré à d'autres concurrents, grâce à l'appui de Nicolas de Clamanges. D'ailleurs, ce dernier le lui rappellera, à un moment où sa confiance en Renaud semble remise en cause par l'intervention malencontreuse d'un tiers au sujet d'un bénéfice, encore que notre personnage, en cas de résignation, lui avait promis<sup>13</sup>.

Pour rester au chapitre des personnes influentes, je reviens encore sur la nomination de Renaud de Fontaines à un canonicat de l'église d'Auxerre. Michel de Creney occupait alors le siège épiscopal. Il avait

<sup>(8)</sup> Celui-ci obtient sa licence en théologie en 1411 (Denifle, Chartularium, IV, p. 223).

<sup>(9)</sup> Launoy, Academia Parisiensis, I, p. 99.

<sup>(10)</sup> Denifle, Chartularium, IV, p. 82 et la supplique mentionnée à la n. 5.

<sup>(11)</sup> Probablement situé en Seine-Maritime, c. de Bellecombre, cne de Bosc-Lehard.

<sup>(12)</sup> Dans l'Oise, ar. de Beauvais, c. de Songeons, J. Pillet — dans son ouvrage Histoire du château et de la ville de Gerberoy de siècle en siècle, Rouen, 1679 — dit qu'en 1404 Renaud de Fontaines était des premiers chanoines de l'église de Gerberoy (p. 213) et qu'il quitta son canonicat vers l'an 1423 en faveur de Renaud Cosse (p. 226).

<sup>(12</sup> bis) Vatican, A.S., Reg. Suppl. 100, f. 35r.

<sup>(13)</sup> N. de Clemangiis, *Opera omnia*, éd. J. Lydius, Amsterdam, 1613, t. II, Ep. XL. L'ami malencontreux est Jean Simon.

fait lui aussi ses études au Collège de Navarre et déployé par la suite une grande activité tant à l'Université, comme enseignant des « artistes » et procureur de la Nation française, qu'à la Cour comme précepteur du futur Charles VI et ensuite comme son confesseur. Il n'est pas inutile de rappeler que Creney était en relations suivies avec des lettrés tels que Philippe de Mézières — grâce auquel il est introduit auprès de Charles V —, Jacques Le Grand, qui lui dédie son Sophilogium, et enfin Gérard Machet<sup>14</sup>.

Il est facile d'imaginer que Michel de Creney se soit tourné sans hésitation vers la pépinière navarriste pour arrêter son choix sur le jeune Renaud. Il semble que l'évêque d'Auxerre n'ait pas eu à se plaindre de son choix, car il désignera Fontaines comme l'un de ses exécuteurs testamentaires et lui léguera — en bon bibliophile, nous le savons — ses Questiones super Summam<sup>15</sup>.

Bien que le IV° concile de Latran ait dispensé les universitaires de l'obligation de résider, tout permet de dire que Renaud a fait d'assez longs séjours à Auxerre. Ses responsabilités se poursuivent sous les successeurs de Michel de Creney et les registres du chapitre de la cathédrale nous en donnent un écho. Pendant le bref gouvernement de Jean de Thoisy (1409-1410), notre personnage préside le chapitre, en raison des troubles de vieillesse qui accablent le doyen¹6. Sa place s'affirme sous Philippe Des Essarts (1410-1426), dont les premières années d'épiscopat ne sont pas exemptes de quelques difficultés avec les chanoines, difficultés qui se terminent parfois par des arrestations. Apparemment, ses confrères reconnaissent en Renaud un esprit

<sup>(14)</sup> Pour Michel de Creney, évêque d'Auxerre de 1390 à 1409, cf. Launoy, Academia, I, p. 95; Denifle, Chartularium, III, p. 99, 600, 601, IV, p. 89; P.-Y. Badel, Le Roman de la Rose au XIV siècle, Paris, 1980, p. 386-87.

Jacques Legrand, outre que son Sophilogium, lui dédie trois autres ouvrages (cf. E. Beltran « La vie et l'œuvre de Jacques Legrand », Augustiniana, 24, 1974, p. 390, 395, 397, 398). Gérard Machet lui adresse une lettre de recommandation (Paris, B.N., lat. 8577, f. 40).

<sup>(15)</sup> Creney légua une dizaine de volumes, dont beaucoup passèrent au Collège de Navarre (cf. son testament conservé dans le ms. Paris, B.N., Coll. Moreau 1161, f. 334-40). L'abbé Lebeuf (Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre, 4 vol., 1848-1855, II) qui, ayant consulté les registres du chapitre de la Cathédrale, nous fournit la plupart des renseignements portant sur la période auxerroise de Renaud, nous apprend que celui-ci présenta aux chanoines ce que l'évêque leur avait laissé et qu'il y ajouta un épistolaire et un évangéliaire provenant de la bibliothèque du défunt (p. 34).

<sup>(16)</sup> Lebeuf, Mémoires, II, p. 37, 421.

conciliant, car le 4 mai 1414, ils le désignent pour trouver un arrangement<sup>17</sup>.

Une autre circonstance permet de mieux appréhender le rôle important joué par Fontaines au sein du chapitre d'Auxerre : il est envoyé au Concile de Constance, en tant que député de la province de Sens. Il apparaît clairement qu'il eut à cœur de travailler pour son diocèse, car le 15 mars 1415, il obtient de Jean XXIII des indulgences pour son chapitre. Celui-ci les publiera quelques mois plus tard et donnera lecture de la lettre de Renaud l'informant que le pape entendait donner la paix à l'Église<sup>18</sup>. Si les registres du chapitre d'Auxerre nous renseignent expressément sur la participation de Fontaines au Concile, les Mémoires consultés ne font mention que d'un « Procurator capituli Senonensis » qui, comme le reste de la Nation gallicane, se prononce contre les vacances de bénéfices et opine que l'on y pourvoie de la part du pape et des cardinaux<sup>19</sup>.

Le Concile de Constance nous a amené aux années 1414-1415. Il nous convient de revenir un instant à une époque antérieure de la vie de notre personnage, à Paris, au sein du Collège de Navarre. A une période que l'on peut situer après 1409, date à laquelle — nous l'avons vu — Fontaines avait obtenu sa licence, il est parmi les maîtres en théologie du Collège<sup>20</sup>. Il apparaît bientôt que ses aspirations ne se limitent pas au simple enseignement. En effet, vers 1412, une dispute l'oppose à un autre maître, lui aussi ami de Clamanges, Raoul de La Porte, pour la direction du Collège<sup>21</sup>. Nous en trouvons un écho dans une lettre de Nicolas<sup>22</sup> qui de son prieuré de Fontaine-au-Bois, éloigné des passions parisiennes, essaie de réconcilier ses amis. Si les ambitions

<sup>(17)</sup> D'après Lebeuf (*Mémoires*, II, p. 41), il semble que Philippe Des Essarts avait essayé de porter atteinte à la juridiction du chapitre.

<sup>(18)</sup> Lebeuf, Mémoires, II, p. 45-46. Un autre érudit, l'abbé Pécheur (Annales du diocèse de Soissons, 10 vol., 1863-1895, IV, p. 503-505), exagère le rôle joué par Renaud de Fontaines au concile de Constance, en affirmant — sans aucune preuve — que celui-ci fit partie de l'ambassade envoyée par les conciliaires à Charles VI pour l'informer de la renonciation de Jean XXIII.

<sup>(19)</sup> Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio, édit. J.D. Mansi, XXVIII, Venezia, 1785, p. 170.

<sup>(20)</sup> La date de 1408 donnée par Launoy (Academia, I, p. 208) est certainement fausse

<sup>(21)</sup> Launoy, Academia, I, p. 113-14.

<sup>(22)</sup> Ep. XCIV, éd. Lydius.

de Renaud sont alors frustrées par la victoire de Raoul<sup>23</sup>, d'autres charges importantes viendront quelques années plus tard effacer cet échec.

En 1421, Fontaines jouit du titre de confesseur de Charles VI<sup>24</sup>, ce qui lui confère non seulement un rang important dans la chapelle du roi, mais un droit de choix des *alumni* du Collège de Navarre, étant donné que celui-ci était de fondation royale. Un canonicat et une prébende de l'église de Paris, conférés en régale, sanctionnent l'accession à ce nouveau titre<sup>25</sup>. A la fin de l'année 1421, il obtiendra également une prébende du chapitre de Reims<sup>26</sup>, qu'il gardera jusqu'à son élection à l'évêché de Soissons.

En 1421 encore, une autre responsabilité vient couronner sa carrière universitaire alors qu'il exerçait sa régence à la Faculté de théologie. Le départ de Paris du chancelier Gerson, tout d'abord pour se rendre au concile de Constance et par la suite pour s'exiler définitivement à Lyon, avait rendu vacant l'office de chancelier de Notre-Dame de Paris, avec ses prérogatives pour la collation des grades universitaires. Si le premier vice-chancelier, Gérard Machet, avait été délégué par Gerson lui-même pour le suppléer dans l'exercice de ses fonctions, son successeur, Jean Courtecuisse, avait été désigné directement par le pape. Or, la nomination de Courtecuisse, malgré une nouvelle confirmation de Martin V en juin 1421, soulève l'opposition des autorités anglaises. Ce fut alors que l'Université de Paris, au mois d'août de la même année, décida d'envoyer des

<sup>(23)</sup> Launoy, Academia, I, p. 119.

<sup>(24) «</sup> Maistre Regnault de Fontaines, confesseur du Roy, pour aumosnes secretes faictes pour ledit Seigneur pour ce qu'il ne jeuna pas les III jeunes des IIII temps d'après la sainte Croiz, en septembre [1421], X s. pour chascune jeune... » (Douët d'Arcq, Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIV et XV siècles, Paris, 1865, p. 276). Cf. également, Douët d'Arcq, Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles Vi, 2 vol., Paris, 1863-1864, I, p. 438. Le 21 octobre 1422, jour de la mort de Charles VI, Renaud « fit dire et celebrer plusieurs messes, psautiers, suffrages et oroisons pour le remede de son ame » (Jouvenal des Ursins, Histoire de Charles VI, éd. Godefroy, 1653, p. 396).

<sup>(25)</sup> Auctarium Chartularii Universitatis parisiensis, t. II, Paris, 1897, p. 288 n. 5. Le canonicat et la prébende avaient été rendus vacants par la mort de Jean de Moulin (21 janv. 1422), chantre de la cathédrale d'Auxerre (cf. Lebeuf, Mémoires, II, p. 44 et Obituaires de la province de Sens, t. III, Paris, 1909, p. 249).

<sup>(26)</sup> Reims, B.M. 1173, p. 7.

ambassadeurs à Henri d'Angleterre, régent de France, afin que celui-ci obtienne du pape un autre maître pour la collation des licences<sup>27</sup>. On trouve en Renaud de Fontaines la *persona grata* aussi bien auprès d'Henri que de Martin  $V^{28}$ .

Comment faut-il interpréter ce choix ? Faut-il voir là un reniement des positions initiales de Renaud ? Sa formation au Collège de Navarre, l'un des foyers de la résistance du parti armagnac, le placerait plutôt dans le camp adverse. Mais il est vrai qu'au moment de l'occupation anglaise, certains Navarristes ou ex-Navarristes parviennent à se maintenir en place<sup>29</sup>. Reste, néanmoins, sa position à la Cour en qualité de confesseur du roi.

Quoi qu'il en soit, en mars 1422, Fontaines exerce pleinement ses fonctions universitaires de vice-chancelier<sup>30</sup>.

Nous arrivons enfin au moment culminant de sa carrière ecclésiastique : le 8 janvier 1423, il est désigné par Martin V pour accéder au siège épiscopal de Soissons. Son sacre aura lieu à Paris, un an plus tard environ, le 3 mai 1424<sup>31</sup>.

D'une manière quelque peu surprenante, les érudits qui se sont occupés de l'histoire du diocèse de Soissons, et par là de notre personnage, mettent fortement en doute que Renaud ait exercé sur place son ministère<sup>32</sup>. Des pièces à conviction viennent écarter définitivement ces doutes. Si Fontaines figure encore au mois de mai 1423 parmi les *magistri regentes* de la Faculté de théologie<sup>33</sup>, c'est de loin, désormais, qu'il devra exercer ses fonctions : le 30 octobre de la même année, la congrégation de la Faculté se réunit, après dîner, pour lire des lettres envoyées par l'évêque de Soissons et la copie des bulles super facto licencie<sup>34</sup>.

<sup>(27)</sup> Denifle, Chartularium, IV, p. XXXII, p. 397, n. 5.

<sup>(28) «</sup> Confessor regis Francie, cancellarius Nostre Domine Parisiensis, quia dicebatur quod ipse esset gratus domino regi Angliae... » (Auctarium, II, p. 288-89).

<sup>(29)</sup> C'est le cas pour Raoul de La Porte qui semble avoir assuré la direction du Collège, avec l'aide de Guillaume Evrard et de Gilles Charlier, pendant toute la durée de l'occupation anglaise. C'est également le cas pour Nicolas de Clamanges qui reprend son enseignement dans l'établissement (cf. G. Ouy, « Le Collège de Navarre », p. 291-94).

<sup>(30)</sup> Denifle, Chartularium, IV, p. 402-403.

<sup>(31)</sup> L'abbé Pécheur affirme que Renaud fut consacré dans l'Eglise du Collège de Navarre (Annales, IV, p. 503).

<sup>(32)</sup> H. Martin et P.-L. Jacob, Histoire de Soissons depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, 2 vol., Soissons, 1837, II, p. 317.

<sup>(33)</sup> Denifle, Chartularium, IV, p. 399.

<sup>(34)</sup> Denifle, Chartularium, IV, p. 420-21.

Notre évêque continuera à exercer ainsi ses prérogatives de chancelier jusqu'en 1428 par l'intermédiaire de trois maîtres en théologie — tous les trois Navarristes —, Jean Beaupère, Dominique Petit, dit de Varennes, et Pierre de Dierrey<sup>35</sup>.

Les malheurs qui ont affligé le royaume n'ont certes pas épargné le diocèse de Soissons, au contraire. Pendant 25 ans la ville de Soissons, terrain de lutte entre le parti français et le parti bourguignon, proanglais, a été sans arrêt attaquée, saccagée<sup>36</sup>. Le nouvel élu, prenant possession de son évêché, n'y voit que désolation et misère. Son ami Clamanges réussira difficilement à le réconforter ; il l'exaspérera même avec sa consolatio quelque peu littéraire<sup>37</sup>.

Les 18 dernières années de la vie de Renaud de Fontaines restent malheureusement encore dans l'ombre. Fut-il employé à quelque ambassade de caractère politique? Quels furent ses liens avec le tout-puissant duc de Bourgogne? A l'heure actuelle, il m'est impossible de répondre entièrement à de telles questions.

, Une circonstance permet, toutefois, d'affirmer que l'évêque de Soissons jouissait de la faveur de Philippe le Bon : il est coopté pour faire partie de la Cour amoureuse dite de Charles VI, à une époque où cette institution, créée au début du siècle, est désormais devenue une émanation du parti bourguignon. Le bel armorial de la Cour amoureuse, conservé aux Archives de la Toison d'Or de Vienne, nous livre également les armes de Renaud : de gueules à trois bandes d'argent<sup>38</sup>.

<sup>(35)</sup> Denifle, Chartularium, IV, p. XXXII, 421 n. 1. Pour les trois personnages, cf. l'ouvrage de Launoy et le Chartularium de Denifle. Jean Beaupère, ardent partisan des Bourguignons, joue un rôle important au procès de Jeanne d'Arc (Procès de condamnation, en part. II, p. 385-86). Pendant ce procès, Pierre de Dierrey est présent aux délibérations de la Faculté de théologie (ibid. II, p. 318). Ce dernier personnage légua un certain nombre de volumes au Collège de Navarre (A. Franklin, Les anciennes bibliothèques de Paris, 3 vol., Paris, 1867-1873, I, p. 396).

<sup>(36)</sup> C. Dormay, Histoire de la ville de Soissons, 2 vol., Paris, 1663-1664, II, p. 366 suiv.

<sup>(37)</sup> Cf. plus loin.

<sup>(38)</sup> Wien, T.O. ms. 51, f. 19r. Une étude sur cette institution, comprenant plus de 900 membres, est actuellement en préparation par C. Bozzolo et H. Loyau.

De la mission pastorale de Renaud de Fontaines, tout au moins dans la dernière période de sa vie<sup>39</sup>, je ne peux qu'évoquer le témoignage *post mortem* de Gérard Machet : « Il prêchait son peuple sur la fin du monde ; il parlait souvent dans ses sermons de sa sortie prochaine du pèlerinage de cette vie ; il me disait familièrement qu'il n'était que poussière... »<sup>40</sup>.

On peut encore se demander si Fontaines tira un certain avantage matériel de son haut rang. Les débuts de son épiscopat ne se présentent certes pas sous les meilleurs auspices : il se plaint auprès de Clamanges de ne pas avoir touché les fruits de son bénéfice ecclésiastique, à cause de la difficile conjoncture du moment<sup>41</sup>. Il est permis de penser que par la suite les choses se sont améliorées.

Sur la base des 250 livres qu'il laisse au chapitre de Soissons, l'un des quatre légataires à parts égales, on pourrait avancer une somme d'environ 1 000 livres, fortune qui représente quelque chose de plus qu'« un legs pieux et une aumône », selon la modeste formule employée par notre évêque.

Il faut encore ajouter qu'il fit sans doute profiter les siens de sa protection : l'un de ses neveux et héritiers, Pierre de Fontaines, est grand chantre de la cathédrale de Soissons, et l'autre, Jean de Fontaines, est archidiacre de Brie, dans le même diocèse.

Renaud de Fontaines mourut le 5 septembre 1442, quelques jours après avoir écrit son testament<sup>42</sup>. Le chapitre d'Auxerre, dans un

<sup>(39)</sup> En août 1439, il séjourne au château de Septmonts (Aisne, c. arr. de Soissons), où l'on vient lui demander de la part du chapitre de Soissons confirmation de l'élection de Philippe de Garcion comme abbé de Saint-Crépin (Pécheur, *Annales*, IV, p. 444-45).

De ce château épiscopal (sans doute résidence de l'évêque, en ces temps troublés) sont également datés deux actes de R. de Fontaines retrouvés par M. Carolus-Barré: l'un du 11 juillet 1426 relatif à un accord conclu entre l'abbaye de Morienval et le chapitre de Saint-Rieul de Senlis (Arch. dép. Oise, série G, fonds Saint-Rieul, dossier Plailly); l'autre du 25 août 1442 concernant l'abbaye Saint-Léger de Soissons (Bibl. nat., mss., Coll. de Picardie, vol. 282, pièce nº 20). — D'autre part, le passage de R. de Fontaines à Compiègne, ville de son diocèse, est attesté en 1437-1438 (P. Champion, Guillaume de Flavy, Paris, 1906, p. 201-202).

<sup>(40)</sup> Paris, B.N., lat. 8577, f. 50v, ép. 215. La lettre est adressée à Jacques de Cérizy, secrétaire de Jean Gerson, et non pas au doyen et au chapitre de Saint-Martin de Tours, comme l'indique l'abbé Pécheur (*Annales*, IV, p. 504).

<sup>(41)</sup> Ep. CXXXIII, éd. Lydius, p. 341.

<sup>(42)</sup> Pour son testament olographe du 30 août 1442, cf. Pécheur, Annales, IV, p. 503.

nécrologe du 14 octobre, rappellera son ancien chanoine au souvenir de la communauté<sup>43</sup>.



Avant de quitter Renaud de Fontaines, je voudrais mieux préciser encore ses liens avec certains lettrés de l'époque.

A plusieurs reprises, j'ai été amenée à évoquer le Collège de Navarre. En fait, le célèbre établissement de la Montagne Sainte-Geneviève est à l'origine d'un vaste réseau d'amitiés, de relations, d'échanges culturels, qui se maintient d'une génération à l'autre : Creney, Clamanges, Machet, pour ne citer que quelques noms qui accompagnent l'histoire personnelle de Renaud de Fontaines.

Et le mot amitié revient dans les recueils épistolaires des humanistes qui nous ont déjà fourni des renseignements précieux pour la biographie de notre personnage. Avec Gérard Machet, c'est l'amitié née sur les bancs du Collège<sup>44</sup>, mais c'est surtout, avec Nicolas de Clamanges, son aîné, une amitié qui sera cimentée par une correspondance s'étendant sur une vingtaine d'années<sup>45</sup>. Onze lettres, adressées à Renaud et conservées dans le recueil épistolaire de Clamanges, en font foi<sup>46</sup>. Le fait que jusqu'à présent nous n'ayons retrouvé aucune lettre de Fontaines semble indiquer que celui-ci, contrairement à bien d'autres de ses amis humanistes, conscients de la valeur littéraire de leur œuvre et désireux d'en assurer la pérennité, ne s'était pas donné la peine de conserver ses écrits. Ce n'est qu'à travers la correspondance de Clamanges que nous arrivons à en glaner des bribes.

Si parfois leurs préoccupations sont bien terre-à-terre, comme lorsqu'il s'agit d'échange de bénéfices, ils abordent d'autres fois des thèmes plus profonds, comme celui de la *depravatio* des milieux parisiens, de la *desolatio* de la ville de Soissons ; ils s'entretiennent sur

<sup>(43)</sup> Gallia chistiana, IX, p. 374-75.

<sup>(44)</sup> Ces rapports d'amitié se dégagent nettement de la courte lettre où Machet lui recommande Guillaume Evrard (Paris, B.N., lat. 8577, f. 25v, ep. 92).

<sup>(45)</sup> De 1405 — date que l'on peut suggérer pour la première lettre de Nicolas adressée à Renaud, écrite de Gênes (XL, éd. Lydius) — à 1423, lorsque Fontaines vient d'être nommé évêque de Soissons.

<sup>(46)</sup> Ep. XL, XLIII, XLVII, LIV, LV, XCIV, CXIII, CXXXII-CXXXV, éd. Lydius.

des sujets d'actualité, comme l'extraordinaire rayonnement de la prédication de Vincent Ferrier<sup>47</sup>.

Ces lettres nous permettent également d'enrichir notre dossier sur les amis de Renaud de Fontaines. Parmi ceux-ci, nous trouvons « Jacobum nostrum »<sup>48</sup>, Jacques de Nouvion, qui apparaît d'ailleurs à côté de Fontaines en 1409 sur la liste des « licentiati in facultate theologie ». C'est un personnage doublement lié à l'histoire du premier Humanisme français par ses études au Collège de Navarre et par son appartenance à la Chancellerie royale. Il excelle sur le plan de la rhétorique, encore que l'humaniste Jean de Montreuil le juge inférieur à Clamanges<sup>49</sup>.

Signalons encore, parmi les connaissances de Renaud et de Nicolas, Jean d'Arthan, abbé de Saint-Eloi de Noyon, de la même promotion que Gérard Machet<sup>50</sup>.

Une petite querelle qui opposa Fontaines à Clamanges nous donne le ton d'une de ces polémiques, à mi-chemin entre la divergence sérieuse et l'exercice littéraire, qui sont si répandues dans les milieux humanistes. Voici brièvement les faits tels qu'ils se dégagent des quatre dernières lettres du recueil de Nicolas, adressées au nouvel élu du diocèse de Soissons<sup>51</sup>.

La première lettre, conçue au départ comme consolatoria à Renaud pour les malheurs de son diocèse, s'élargit bientôt à la situation tragique du royaume et se transforme en un réquisitoire contre les mœurs du temps. Renaud, plus déprimé encore, cherche à nouveau réconfort auprès de son ami. Vainement, car ce dernier lui peint un autre noir tableau : des princes et des ecclésiastiques cette fois, et l'exhorte à se consacrer entièrement à son ministère.

Fontaines, quelque peu exaspéré, aborde alors le problème de l'attitude que doit avoir le sage face aux malheurs publics. C'est le début de la polémique, car Clamanges semble avoir mal interprété la

<sup>(47)</sup> Ep. XL, XLVII, CXXXII, CXIII, éd. Lydius.

<sup>(48)</sup> Ep. XL, éd. Lydius.

<sup>(49)</sup> Cf. E. Ornato, Jean Muret et ses amis Nicolas de Clamanges et Jean de Montreuil, Genève-Paris, 1969, p. 42 suiv.

<sup>(50)</sup> Denifle, Chartularium, p. IV, p. 223.

<sup>(51)</sup> Ep. CXXXII-CXXXV, éd. Lydius. La querelle a été mise en lumière et amplement commentée par D. Cecchetti, « Sulla fortuna del Petrarca in Francia : un testo dimenticato di Nicolas de Clamanges », Studi francesi, 32 (1967), p. 201-222.

sentence sapientem querelam publicam suam estimare debere. Renaud rétorque et défend ce qui était en réalité une citation, en prenant fait et cause pour son auteur. Nicolas se lance alors dans une invective contre celui-ci, qu'il se garde bien de nommer, mais qu'il définit comme un perroquet répétant sans rien comprendre ce qui a été dit par les anciens.

L'auteur cité et défendu par l'évêque de Soissons n'est autre que Pétrarque. Son détracteur, Clamanges, qui prétend ne l'avoir lu que « très rarement et sans plaisir », ne peut en fait lui pardonner sa fameuse phrase Oratores et poete extra Italiam non querantur. Mais il a beau s'en défendre, Clamanges, comme bien d'autres humanistes français, a lui aussi subi l'influence du Lauréat.

Certes il s'agit là d'une vieille polémique qui rebondit périodiquement dans le monde français. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que Clamanges soutient cette dispute. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, au moment de l'intronisation de Benoît XIII, ses lettres se référant à cette élection déclenchèrent toute une série de critiques, critiques qui venaient du milieu avignonnais, pro-italien, et portaient surtout sur sa maladresse dans l'ars dictaminis. En se défendant alors auprès de ses censeurs, il défendait en même temps la culture française face à la prétendue supériorité de la culture italienne<sup>52</sup>.

Certes, je ne veux voir en Renaud de Fontaines ni un lecteur acharné ni un partisan de Pétrarque, j'enregistre simplement qu'il a repris à dessein une citation du poète italien et qu'il a osé marquer son désaccord face à l'interprétation erronée de son ami.

La correspondance de Nicolas de Clamanges avec Renaud de Fontaines mériterait à elle seule une étude approfondie : je me suis contentée aujourd'hui d'en reprendre quelques passages, quelques thèmes, qui permettent d'insérer notre personnage dans un tableau plus vaste des rapports intellectuels et des débats de son temps.

\*\*

<sup>(52)</sup> Pour la polémique soulevée par la phrase de Pétrarque : Poete et oratores extra Italiam non querantur, cf. en part. Ornato, Jean Muret et ses amis, p. 32 suiv.

[La présente étude de Mlle Bozzolo complète sur de nombreux points l'article publié par Félix Brun dans le Bulletin de la Société archéologique de Soissons (1912). Elle est d'autant plus intéressante que, rédigée sans avoir eu connaissance de cet article, elle lui apporte une entière confirmation en concluant de façon identique à l'appartenance de Renaud de Fontaines au parti « bourguignon »53.

<sup>(53)</sup> C'est ici l'occasion de redire (de façon que l'on voudrait définitive) qu'il convient de distinguer de l'évêque de Soissons, son contemporain, et quasi-homonyme, Rigaut (parfois appelé Renaud ou Renault) de Fontaine, lequel, originaire du Beauvaisis (Fontaine-Lavaganne, cant. Marseille, arr. Beauvais, Oise), fut constamment fidèle à Charles VII, qui le chargea d'obtenir la reddition de Compiègne en juillet-août 1429; il combattit avec Jeanne d'Arc à Pont l'Evêque, près Noyon, participa à la levée du siège de Compiègne, le 25 octobre 1430, se distingua à Gerberoy, etc. (P. Champion, Guillaume de Flavy, Paris, 1906; L. Vuilhorgne, Un compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, Rigault ou Regnault de Fontaines, seigneur de Songeons, dans Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, t. XIX', Beauvais, 1906, p. 453-479; V. Leblond, Beauvais dans l'angoisse, 1402-1445, dans Mém., ibid., t. XXVII', à la table, p. 337. - L.C-B.).